

ASSEMBLÉE NATIONALE
20 juillet 2018

AVENIR PROFESSIONNEL - (N° 1177)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N ° 483

présenté par
Mme Elimas

ARTICLE 65 TER

À l'alinéa 4, après le mot ;

« pas »,

insérer le mot :

« leur ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.